

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 18 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : 37
Nombre de représentés : 8
Nombre d'absents : 19

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE DIX HUIT DÉCEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Philippe LUCAS

OBJET

AFFAIRE N°2023_148_CC_12
Modification du tableau des emplois et des effectifs par créations de poste

Nombre de votants : 45

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
12 décembre 2023

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
26/12/2023

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER - M. Josian ACADINE

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Mélissa COUSIN - M. Tristan FLORIAN - Mme Virginie SALLE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Isabelle CADET - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Perceval GAILLARD procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Catherine GOSSARD procuration à Mme Jasmine BETON - M. Bruno DOMEN procuration à M. Pierre Henri GUINET - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023 148 CC 12 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS PAR CRÉATIONS DE POSTE

Le Président de séance expose :

Conformément à l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique, il appartient à l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement de créer les emplois nécessaires au fonctionnement des services. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé.

Afin de renforcer les effectifs, il est proposé à l'assemblée la création, à compter du 1^{er} janvier 2024, des emplois permanents à temps complet suivants :

- 1 emploi de Chargé(e) de mission - Développement des ZAE Industrialo portuaires,
- 1 emploi de Technicien(.ne) Bâti,
- 2 emplois d'Animateur(.trice)s Territorial(e)s.

Il est également proposé la création, à compter du 1^{er} janvier 2024, d'un emploi permanent à temps complet d'Agent d'entretien et de service.

Les précisions sur les emplois créés figurent en annexe.

En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels conformément à la délibération du Bureau communautaire en date du 4 avril 2022 portant autorisation de principe de recruter des agents contractuels à défaut de recrutement statutaire sur emplois permanents (délibération n° 2022_031_BC9).

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 07/12/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 06/12/2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 1 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- CRÉER les emplois permanents suivants dans les conditions susmentionnées :

- 1 emploi de Chargé(e) de mission - Développement des ZAE Industrialo portuaires,
- 1 emploi de Technicien(.ne) Bâti,
- 2 emplois d'Animateur(.trice)s Territorial(e)s.
- 1 emploi d'agent d'entretien et de service.

- MODIFIER, en conséquence, le tableau des emplois et des effectifs à compter du 18 décembre 2023,

- DIRE que les crédits nécessaires au recrutement seront inscrits au budget 2024.

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le



ID : 974-249740101-20231221-2023_148_CC_12A-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communa

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

Direction Générale	Direction	Emplois	Finalité de l'emploi	Nombre	Grade correspondant à l'emploi	Filière	Niveau de diplôme attendu en cas de recrutement d'un agent contractuel
Direction Générale Adjointe du Développement territorial		Chargé(e) de mission - Développement des ZAE Industriales portuaires	Le/La chargé(e) de mission – Développement des Zones d'Activités Economiques (ZAE) industrielles portuaires doit piloter et mettre en œuvre les orientations stratégiques de l'EPCI en matière d'offre foncière économique, de l'opportunité des projets en passant par le choix du montage pour la réalisation à la pré-commercialisation des zones d'activités économiques de l'EPCI, en priorité sur la seconde couronne portuaire et le reste du territoire. Il/Elle pilote et coordonne ainsi les projets d'aménagement économique de l'EPCI : sous maîtrise d'ouvrage TCO, mais coordonne également les concessions, les projets publics et les projets privés. Il/Elle s'assure de la cohérence de l'ensemble de ces projets avec les documents cadre et de leur concordance avec les besoins du territoire et des entreprises. Il/Elle pilote également les projets de modernisation et de requalification des ZAE existantes ainsi que les nouvelles. Le/La Chargé(e) de mission assure et coordonne, par ailleurs, l'interface entre l'EPCI et l'ensemble des parties prenantes du projet de développement économique et d'aménagement de la Zone Arrière Portuaire (ZAP) et notamment les partenaires institutionnels : Etat, Région, Département, les communes de Le Port et de La Possession, Grand Port Maritime de La Réunion.	1	Grades de catégories A et B	Technique / Administrative	Diplôme de niveau 5 ou équivalent et/ou expérience d'au moins 3 ans sur des fonctions similaires
	Direction de l'Aménagement du Territoire, de la Planification et de l'Habitat	Technicien(ne) Bâti	Le/La Technicien(ne) bâti insalubrité réalise les diagnostics techniques des bâtiments dans le cadre du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Insalubre (PILHI). Il/Elle seconde le/la chargé(e) de mission – Affaires sociales en réalisant la partie technique de chaque dossier dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne.	1	Grade de catégorie B et C	Technique	Diplôme de niveau 4 ou équivalent et/ou expérience d'au moins 2 ans sur des fonctions similaires
		Animateur(,trice) Territorial(e)	L'Animateur(,trice) territorial(e) est chargé(e) d'animer le territoire des hauts de l'Ouest avec pour objectifs de : - Aider à la mise en œuvre de la stratégie définie par TERH GAL OUEST (Territoire Rural des Hauts – Groupe d'Action Locale OUEST), - Susciter et favoriser, par une médiation et une approche ascendante, l'émergence de projets individuels et collectifs, publics et/ou privés, sur la zone des hauts de l'Ouest, - Mettre en place une ingénierie d'appui pour guider et accompagner les promoteurs des hauts dans la mise en œuvre de leurs projets, souvent démunis face à la complexité des procédures, - Renforcer et dynamiser le tissu économique existant et soutenir le maillage associatif, vecteur de cohésion sociale, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité du territoire des hauts, - Favoriser la mise en réseau des acteurs, des réalisations et des résultats.	2	Grades de catégories A et B	Technique / Administrative	Diplôme de niveau 5 ou équivalent et/ou expérience d'au moins 3 ans sur des fonctions similaires
Direction Générale Adjointe Secrétariat Général	Direction des Moyens Généraux	Agent d'entretien et de service	L'Agent d'entretien et de service procède au nettoyage des locaux et des surfaces et contrôle son approvisionnement en matériels et produits. Il/Elle contrôle l'état de propreté des locaux. Il/Elle trie et évacue les déchets courants. Il/Elle entretient le linge de maison.	1	Grade de catégorie C	Technique	Diplôme de niveau 3 ou équivalent et/ou expérience d'au moins 2 ans sur des fonctions similaires

Total emplois créés
5